14/03/2013 - MISE EN COMPATIBILITÉ

Pour faire face à l'évolution prévisible des besoins en déplacement, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) porte un projet de bus-tram.

Destiné à changer en profondeur l'organisation des déplacements et à répondre aux défis du développement durable, ce nouveau dispositif assurera une desserte de proximité et régulière, en site propre, entre le pôle d'échanges d'Antibes et la technopole de Sophia Antipolis. Le service sera assuré par un véhicule routier moderne et à grande capacité.

Après adoption de son Plan de Déplacements Urbains en 2008, la CASA a lancé son projet de Bus-Tram en site propre, présenté en concertation préalable du 2 mai au 10 juin 2011, puis en enquête publique du 6 décembre 2012 au 17 janvier 2013.

En conséquence de l'aménagement prévu, une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Antibes a été approuvée le 14 mars 2013.

Documents complémentaires

- Mise en conformité n°1 - Délibération d'adoption
- Mise en conformité n°1 - Rapport de présentation

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes